

Déclaration liminaire au CTPL du 20 janvier 2011.

Le CTPL consacré aux suppressions d'emplois 2011 est re convoqué ce jeudi 20 janvier 2011. En effet, F.O.-DGFIP 78 avait boycotté la première convocation fixée au 18 janvier 2011.

Avec 2543 suppressions d'emplois pour 2011 à la DGFIP, nous ne pouvons que marquer notre opposition à ce processus qui s'inscrit dans une logique dogmatique de destruction des emplois préjudiciables au bon exercice des missions de service public et aux conditions de travail. Au plan national cela représente 1594 suppressions d'emplois pour la filière fiscale et 949 pour la filière gestion publique. Dans notre département, cela représente 52 emplois supprimés pour la filière fiscale et 44 pour la filière gestion publique.

Pour FO DGFIP, l'ORE n'est qu'un outil non représentatif des charges de travail et ne sert qu'à répartir les SUPPRESSIONS d'emplois, donc un outil de répartition de la pénurie.

Comment les agents peuvent-ils faire face aux missions nouvelles et à l'augmentation des charges de travail avec des moyens réduits ?

En effet avec la mise en place des SIP, du guichet fiscal unifié, la future mise en place de la DLU, le déploiement (en cours ou à venir) de systèmes informatiques occasionnant des pertes de temps (HELIOS, GAIA guichet, CHORUS, AGORA), les gains de productivité annoncés ne sont que de vaines paroles.

Les agents font bien face à deux contraintes : l'augmentation de la charge de travail et l'obligation d'adaptation plus que rapide à de nouvelles structures.

Jusqu'à quand l'administration ignorera les difficultés croissantes de ses agents et la dégradation continue des conditions de travail ?

Comment concilier réforme et suppressions d'emplois ?

Comment les postes vont-ils pouvoir subsister s'ils finissent par atteindre la «taille critique» à cause des suppressions d'emplois ?

Ne nous leurrions pas, l'administration garde à l'esprit de nouvelles restructurations du réseau..... mais pas tout de suite, «il faut réussir la fusion».

Pourtant, au jour le jour, c'est le réseau dans son ensemble qui doit supporter les conséquences de choix budgétaires : il faut réduire la dépense publique et peut importe comment.

La mise en œuvre à marche forcée de la fusion commence à montrer ses limites . Loin d'améliorer la situation, elle a participé au contraire à une détérioration accrue des conditions de travail des personnels.

Les statuts sont harmonisés a minima, sans gain indiciaire pour les personnels entraînant de surcroît un allongement de carrière et des difficultés pour changer de grade. Les traitements sont gelés. Les emplois de titulaires s'évaporent.

Dans un département où les vacances perpétuelles d'emploi dégradent les conditions de travail des personnels, les attaques contre le service public et ses agents se multiplient.

La tension dans les postes et les services atteint un niveau difficilement supportable, aboutissant à des relations de travail dégradées ou conflictuelles débouchant parfois sur des situations de harcèlement moral.

Le stress généré par la pression quotidienne due aux problèmes d'effectifs, aux objectifs parfois très éloignés des réalités du terrain mène les agents au bord de la rupture.

Et pourtant, la direction générale persiste à vouloir imposer de nouvelles règles de gestion, la restructuration des services de proximité et la multiplication de délocalisations (centre de services partagés, Contrôle Sur Pièce à distance).

Ses atermoiements font craindre le pire pour le respect des acquis des agents .

Vous ne pouvez plus ignorer, Monsieur le Président, le malaise de plus en plus profond et le niveau de « ras-le-bol » grandissant de vos agents dans les postes et services.

A travers le réseau vous avez pu constater que, malgré des résultats jusqu'à ce jour excellents en terme d'objectifs, toutes ces unités rencontrent des difficultés croissantes dans leurs missions de tous les instants. Et si tout ne s'écroule pas c'est grâce à la conscience professionnelle des agents.

Les personnels vivent aujourd'hui pleinement les conséquences de la fusion dans leur vie quotidienne et dans l'exercice de leurs missions. Les dernières échéances de recouvrement de l'impôt démontrent que F.O.-DGFIP avait raison de demander l'arrêt du déploiement des SIP.

Dans la plupart des sites les personnels de l'accueil ont l'impression, non pas d'être au « front office », mais plutôt sur la ligne de front, face à l'afflux des contribuables énervés par les conditions même d'organisation et agressifs en cette période de crise.

Les trésoreries de proximité ont vu, leur mission s'élargir (Gaïa) et ont une fréquentation accrue des usagers (téléphone, guichet).

Les trésoreries spécialisées « Secteur public local » ressentent un quasi abandon de la part de la direction dans un contexte de plus en plus difficile dans la gestion des collectivités locales qui, elles aussi, se trouvent au cœur des réformes actuelles conduites par l'Etat (fiscalité, réforme territoriale).

Un soutien, une animation forte du réseau sont indispensables et attendus par les personnels et leurs encadrant, de préférence à une batterie de plus en plus complète d'indicateurs éloignés de leurs métiers, mais sans cesse rappelés...

Quant à la **reconnaissance du travail accompli** par chaque agent, elle se dégrade, chacun devenant de plus en plus un instrument à remplir un objectif assigné.

L'encadrement, soumis lui-même à des pressions liées aux objectifs difficilement atteignables, se trouve dans une position peu évidente avec le manque de personnel à sa disposition. Il gère la pénurie du mieux qu'il peut.

D'ailleurs, le nombre de jours de maladie a explosé au niveau départemental et le mal être dans les unités de travail s'accroît.

Face à des charges de travail pesant de plus en plus lourdement, les agents vivent un quotidien difficile et ont de plus en plus de difficultés à se projeter sereinement dans l'avenir.

Pour seule réponse aux interrogations des personnels, l'Etat « employeur »

- bloque les traitements

- réforme le régime des retraites

- augmente les retenues pour les pensions

et supprime des emplois !

A F.O.-DGFIP, nous refusons cette logique du « travailler plus pour gagner moins ».

C'est pour toutes ces raisons que conscients de notre responsabilité vis à vis des agents de notre Administration, nous, représentants Force Ouvrière de la DGFIP des Yvelines, avons décidé de participer au travaux du comité de ce jour.

En effet, le « Boycott » semblant être devenu un mode de contestation intégré par nos Directions, lui faisant perdre tout son intérêt et sa force revendicative, nous avons donc préféré débattre avec vous de l'ensemble des dossiers de ce comité et faire valoir notre argumentation.

Toutefois, nous vous remercions, Monsieur le Président, d'alerter notre Directeur Général sur l'état catastrophique tant des services que des conditions d'exercice des missions.

Délégation F.O.-DGFIP 78

Alain BOUM **SD** F.O.-DGFIP, Julie ROLLAND **TG Service DSF**, , Marie-Christine BLANCHARD **T. Les Mureaux**, Catherine Le MAILLOUX **T.Plaisir**, Monaïm DOUITE **T.Meulan**, Jean-Marc LE CORRONC (Expert) **5^{ème} BDV Poissy**, Chantal DUJARRIER **EMR**, Martine ROBERT **T.Neauphle le Château**, Monique BEAL **TG Service Dépenses de rémunération 2**, Colette PAYRARD **Service Dépense CFD**

F.O.-DGFIP 78

Tel / Fax : 01.30.84.62.96 / Courriel : fo.078@dgfip.finances.gouv.fr

Site départemental : <http://www.fo-tresor-sd.fr/078/>